

SOCIETE REGIONALE RHONE-ALPES DE GERONTOLOGIE SOCIALE

17e Journée Régionale

Théâtre Municipal - Rue Chantelouve - Vienne - Isère

Mercredi 11 Mai 1977

Sous la Présidence de Monsieur Paul RIBEYRE, Président du Conseil Régional
et de Monsieur Louis MERMAZ, Député-Maire de Vienne,
Président du Conseil Général de l'Isère

POLITIQUE DE LA VIEILLESSE 1977

- 9 H : Accueil des participants
- 9 H 30 : Ouverture de la Journée par Monsieur Louis MERMAZ
- 9 H 45 : Le point sur le programme finalisé du 6e Plan dans la région Rhône-Alpes
par M. BESNARD, Chef du service régional d'action sanitaire et sociale
- 11 H : Pause
- 11 H 15 : Le point sur l'aide ménagère dans la région Rhône-Alpes
par M. le Docteur SERPANTIE, Président de la Fédération Régionale
"Rhône-Alpes" d'Aide Ménagère et de Soins à Domicile
- 13 H : DEJEUNER
- 14 H 30 : Le programme d'Action Prioritaire n°15 et son application
Table ronde avec la participation de :
- M. BESNARD (Chef du service régional d'action sanitaire et sociale)
 - M. DESSAINT (Coordinateur national du P.A.P. au Ministère de la Santé)
 - M. FONTBONNE (Président de la Commission Sociale du Conseil Economique
et Social Régional)
 - M. GASTINEAU (Fédération Régionale des CAL-PACT)
 - Mme GUISET (Déléguée Régionale au P.A.P.)
 - M. PAVARD (Directeur de la Caisse Nationale Vieillesse)
 - M. le Représentant du Président de la Commission des Affaires Sociales
du Conseil Régional
 - M. le Président de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale
 - M. le Directeur de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale
 - M. le Chef de Service à la Mission Régionale de la Préfecture du Rhône
 - M. le Représentant de l'A.R.R.C.O.
- 16 H 30 : Conclusion de la Journée par M. le Professeur HUGONOT
- 17 H : Clôture de la Journée

Vienne. Ste R. A. Genealogie
11 mai 1982

Le point sur le programme financier du II^e Plan.

dans la région Rhod. Alps.

M^r BESNARD

- nous ne sommes pas sûrs de tout ce qui a été fait par les P.A. mais le programme financier pour le quinquennat 1982-1986 est en cours d'élaboration.

- les Programmes financiers (P.F.)

ont permis une originalité de méthode par rapport au traitement des questions sociales.

un P.F. marque l'abandon des techniques de planification précises. C'est obtenu en une série d'opérations successives de mesures = nouvelle approche du point de vue social. → Rationalisation des choix budgétaires (R.C.B.)

R.C.B. = utilisation des profits et de résultats, le but social favorise les choix rationalisés.

le P.F. pour les P.A.

- développer les pers. à l'initiative sociale à l'am.

- élargir les bases légales et diversifier pour répondre inconnu

pour permettre point de vue

F.R. clubs, universités, centres, etc.

- regroupement en secteurs

A = F.R. - clubs - centres, etc.

$$B =$$

$$C = F.R + \text{déb}$$

$$D = F.R \text{ mesurée} + \text{déb}$$

Coopération des actions par équipements
et gestion

avec central de recherche entre les fédérations = Etat
de réalisations.

Financement par équipement =	A = 510.000	par recherche unit =	- 80.000 1 ^{er} année
	B = 481.000		- 70.000 2 ^e année
	C = 360.000		- 50.000
	D = 240.000		

Dans Région R.A.

Elle n'est pas celle qui a le + de P.A. parmi les
régions françaises. moyenne plus faible que en France
total.

au maximum 1975

$$+ 65 \text{ ans} = 630.000 \quad (630.625)$$

$$559.641 \text{ en } 1968$$

$$\text{ce 7 ans augmentation } 12,68\%$$

ce volume absolu

mais répétition inégale sur l'ensemble de
la région.

Ain	1968	48000	+ 65 aus
	1975	54000	
Artiche	68.	42.000	
	75.	46.000	
Drone	68.	47.000	
	75.	54.000	
Brin		89.000	
		104.000	
leir		99.000	
		108.000	
Alhane		155.000	
		171.000	
Saveri		35.000	
		40000	
H ^{te} Savie		41.000	
		50.000	

Proportion :

Artiche	1975	17,83 %
Drone		15,13 %
leir		14,61 %
Ain		14,42 %
Saveri		13,22 %
Brin		12,15 %
Alhane		11,99 %
H ^{te} Savie		11,29 %

- * Dans la mise en œuvre le programme
 - Des techniques administratives nouvelles difficiles durant les 1^{er} années.
 - Le PF impliquait de la part des banques un changement d'orientation sans l'aide de l'Etat. ou privilège au niveau d'équipements très différents dans aux régimes administratifs subventionnés
 - orientation sur un modèle urbain difficiles à concevoir en secteurs ruraux
 - les contrats étaient rigides d'une régulation financière à travers le TPG. respect des contrats. - avantages et inconvénients.
 - Difficultés dans le versement pour la fonctionnaire de crédits sur 2 années seulement
 - inadéquation du financement par une prime c'est à dire minime. mais occasionnellement extraordinaire à ces primes en 10 ans. (croissance exponentielle)

* la situation au 31-12-1975.
 à l'exception de la Saovic, le nb de secteurs était de 45.
 30 locaux
 15 correspondant à l'un des règlements du plan.

50 actions et l'impie distribution

- 3,8 millions F affectés

Fonctionnement : 3,8 M F.

renforcement de = 78 clubs

40 FR. et FR clubs

24 rev. puis à l'année.

52 rev. aide ménage

4 clubs de jeu en cours

de maintien = feuille

St Simon - Lyon - Valence.

équipes liges =

50 rev d'aide à domicile renforcés
pour 150 équipes existantes dans
la région. Chaque département a un
jeune pope.

les revs à l'année. renforcement des fonds
concordés. à cause de dépenses
de fonctionnement (SS.)

F. R. de clubs : renforcement

clubs de jeu : mais difficultés de venir
en queue de la fonction

* Reflexions

- difficulte d'evaluer l'efficacite d'une telle action
En la methodologie de P.F. on a un
des etelles de indicateurs. on est loin de
compte. parce que complexite de structures
politiques et surtout prises sur l'objectif
n'est pas l'evaluation quantitative.

difficulte de rapport au Communisme
federal de plan. = la diversite qualitative
nationale, et qualitative aussi.

olue les indicateurs pris mais seulement
des indices.

et... les buts de l'etat de PA en etats
non moins importants = efficace ?

- le maintien de l'union de PA en union real
difficulte nationale = avec le budget
disperse. -

- on a abandonne la ripartition entre etats de
faut et etats d'equite.
des l'occure les etats de fonction sont
plus importants. c'est moins en termes d'equite
lignes que'il faut raisonner ^{mais} en termes de
qualite de fonctionnement.

l'aide juridique à Souville

D^r SERPANTIE

$$\begin{array}{l} \text{Droit} / \text{personnes hébergées} = 6865 \\ \text{aide juridique} = 3441 = 11,20\% \end{array}$$

↳ nb d'aides en 1976
Homes =

$$\begin{array}{l} \text{Coût à l'A.M.} = 10.200.344 \text{ F} \\ \text{10,33 F d. l.H} \end{array}$$